



Charte des Installateurs « Home Partenaire » de Mitsubishi Electric

En tant qu'Installateur
« Home Partenaire »
de Mitsubishi Electric,
je m'engage à respecter
5 valeurs clés pour
développer une relation
de confiance avec vous.

Compétence

Je dispose des qualifications nécessaires, respecte la réglementation et maîtrise les gammes de climatiseurs réversibles Mitsubishi Electric pour l'équipement de la maison, pour vous garantir une installation adaptée, fiable et performante dans la durée.

Conseil

Je m'engage à vous conseiller objectivement et à vous apporter une solution personnalisée adaptée à vos besoins dans le respect des règles de mise en œuvre et d'entretien de votre matériel Mitsubishi Electric.

Service

Je vous accompagne à chaque étape de votre projet: de la compréhension de vos attentes à la maintenance de votre installation, en passant par la mise en service et la prise en main de votre climatiseur réversible Mitsubishi Electric.

Garantie

Mon partenariat avec Mitsubishi Electric vous permet de bénéficier de conditions de garantie privilégiées étendues à 5 ans toutes pièces sous réserve d'entretien régulier.

Professionalisme

Pour votre sérénité, j'établis un devis détaillé sous 3 jours ouvrables, vous informe des étapes de votre projet et définis avec vous le calendrier d'intervention.

Pour en savoir plus, retrouvez la présentation de mon entreprise sur le site internet :
confort.mitsubishielectric.fr